

Groupement Île-de-France**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du groupement Île-de-France de l'UNAALAT**

Le groupement Île-de-France a tenu son assemblée générale annuelle le 13 février 2025 au quartier des Célestins à Paris.

L'ordre du jour fixé par la convocation était le suivant :

- Billet du Président
- Rapport et bilan financier – vote
- Activités 2024 et 2025
- Renouvellement et évolution du bureau – vote
- Questions diverses

-
- Exposé sur l'opération « Overlord » par le Général (2S) ALLARD

Le nombre d'adhérents présents est de 20 auquel il faut ajouter 9 pouvoirs, soit 29 membres assistants ou représentés. Le groupement n'ayant pas fixé de quorum, la séance débute normalement.

1. Accueil du Président.

Le général PERROT président du groupement remercie les participants de leur présence. Il fait observer une minute de silence à la mémoire des disparus du groupement pour l'année 2024 :

Capitaine Jacques LABBE – 22/12/2024

Tous les vétérans de l'UNAALAT membres des autres groupements sont associés à ce moment de recueillement, ainsi que leurs proches.

2. Billet du Président.

Il est procédé à un exposé général de la situation du groupement et de points particuliers :

L'effectif du groupement se monte actuellement à 71 membres adhérents. 2 nouvelles adhésions ont eu lieu en 2024 dont un ancien contrôleur aérien. Deux adhérents ont cependant annoncé leur démission. Il n'y a pas eu de radiation.

L'année écoulée a été marquée par la célébration des 70 ans de l'ALAT avec en point d'orgue le grand rassemblement de Pau en septembre qui a remporté un vif succès et a permis de rencontrer nombre d'Anciens et des Actifs de l'Arme. D'autres manifestations ont marqué cet anniversaire comme le meeting de Valence, et certaines sont toujours en cours telles que les expositions photos dans les douves des Invalides ou de l'hôpital Percy de Clamart.

Suite à l'Assemblée générale en juin et du Conseil d'administration de l'UNAALAT en septembre, divers points particuliers ci-dessous ont été évoqués :

Le Président de l'UNAALAT souhaite renforcer la vitalité de l'Union et dynamiser son fonctionnement et son potentiel de réflexion. Pour cela, un certain nombre d'action a été lancé :

- La refonte des statuts et du règlement intérieur
- La relance du site internet de l'UNAALAT en insérant mieux et en les développant, les sites de chaque groupement lorsqu'ils existent.
- La réflexion sur le sens à donner à l'Union et à son rôle au sein des associations du monde combattant

- **La refonte des statuts et du règlement intérieur :**

Ces travaux font actuellement l'objet d'une commission de travail.

Il s'agit de réviser un certain nombre d'articles parfois incomplets, obsolètes ou flous. D'autres points d'organisation ou de fonctionnement doivent par ailleurs être ajoutés. La commission composée de 7 membres choisis parmi les présidents de groupement et les membres du CA doit faire part de ses propositions lors d'une prochain CA.

Les pistes étudiées portent notamment sur la composition du CA avec :

- un rééquilibrage entre membres élus et de droit ainsi que sur leur droit de vote
- une clarification du fonctionnement du CA et de l'AG, l'idée étant plutôt de décentraliser l'AG dans les régions afin de rencontrer plus aisément les membres des groupements.
- une possible modification de la période de réunion CA et AG
- un transfert du siège social de l'Union, suite au prochain déménagement du COMALAT à Metz

- **La refonte du site internet national de l'Union :**

Le site « unaalat.fr » a été rapatrié sur un serveur qui héberge désormais les sites de chaque groupement pour un coût annuel réduit (60€). Ceux-ci disposent toujours d'un espace dédié. La quasi-totalité des groupements régionaux a rejoint ce nouvel espace. Les groupements, associations indépendantes, conservent toutefois leur liberté totale dans la gestion, le contenu ou l'organisation de leur espace dédié.

Celui du groupement IdF est disponible, mais, pour l'instant non alimenté reste au stade d'ébauche. C'est la raison pour laquelle un Webmaster IdF a été recherché. Il sera chargé de le gérer et d'assurer les relations techniques avec le webmaster national, Jean-François PATRIS. Il s'agira ensuite d'en déterminer le contenu et l'organisation.

- **Une réflexion à mener sur le sens de l'action de l'Union au sein du monde combattant :**

Il s'agit là, au regard de la diminution régulière des effectifs des Anciens combattants et de la moindre présence aux cérémonies mémorielles, de contribuer à l'ouverture au recrutement de nouveaux vétérans par un effort de communication, de témoignage et d'engagement au niveau national. Cette action est étudiée au sein du Comité national d'entente dont l'Union est membre.

- **BBM :**

Enfin, afin de garantir la pérennité de la revue, une commission BBM a été créée pour faciliter sa diffusion, en étudiant les multiples contraintes rencontrées : effectif de la rédaction, collecte et choix des articles, relecture, publication, financement... L'objectif à plus ou moins long terme est de préserver la mémoire de la fabrication et des contraintes de conception rencontrées, tout en préparant la succession du rédacteur en chef.

Par ailleurs, l'annuaire général de l'UNAALAT ainsi que sa liste d'urgence ont été refondus par le secrétaire et mis en cohérence. Leur fonctionnement et leur gestion s'en trouvent ainsi grandement facilités pour tous les acteurs concernés. Pour rappel l'UNAALAT regroupe 897 adhérents.

3. Situation financière

Le trésorier procède à la présentation du bilan financier de l'année et de la situation du groupement, rappelés ci-dessous :

COMPTES 2024	
Rappel 2024	
• Cotisations annuelles perçues :	2610€ (Recettes), (2 cotis non perçues)
• Frais bancaires 13€/mois soit :	156€
• Cotisations UNAAALAT : 3€ x 65 soit :	195€
• Cotisation Entraide ALAT : 10€ x 65 soit :	650€
• BBM :	1089,82€
• AG 2024 Célestins :	271,20€
• Secrétariat :	57,51€
Situation au 31/12/2024	
• Recettes 2024 :	2610€
• Dépenses 2024 : 2419,53 €	solde + 190,47€
• Compte courant au 31/12/2024 : 4373,77€	
• Compte courant au 31/01/2025 : 4730,77€ (cotisations 2025 en cours)	
• Situation Livret A : 6049,10€ + intérêts 2024 à 155,43€ = 6204,53€	

Avoir total du groupement : 10578,30€	

La situation générale saine ne justifie pas d'augmentation de la cotisation qui reste fixée à **38€ annuels**.
Le livret A permet de compenser le montant des frais bancaires annuels.

Il est suggéré de transférer une plus grosse partie du compte sur le livret A. Cette proposition est validée par l'ensemble des participants. L'opération sera effectuée dans les prochains jours.

L'avoir dont dispose le groupement permet notamment de participer au financement de certaines activités. Ainsi, le groupement aura financé le forfait boisson du déjeuner de l'AG ainsi que du déjeuner de rentrée en janvier.

Au final, un vote donne quitus à l'unanimité au trésorier qui reçoit les remerciements du Président pour la gestion des comptes.

Une remarque est formulée sur la possibilité de détacher l'abonnement à BBM ou à l'entraide ALAT, pour diminuer éventuellement le coût de la cotisation. Celui-ci n'a jusqu'à présent pas fait l'objet de demande particulière. Par ailleurs, le fait de cotiser au nom du groupement à l'entraide ALAT est une décision prise en Assemblée générale il y a quelques années. N'étant pas partagée par l'Assemblée, la suggestion n'est pas retenue, d'autant que le montant fixé n'a jusqu'ici pas été un obstacle à l'adhésion.

Il est également rappelé que chaque adhérent peut à son niveau cotiser à l'Entraide à titre individuel.

4. Activités 2024 – 2025

Selon la disponibilité des membres du bureau, diverses activités du groupement ont été organisées ou suivies :



Malgré une participation réduite liée à la répartition géographique et parfois l'âge de ses membres, le groupement a toutefois toujours été représenté aux manifestations officielles ou aux activités qu'il a organisées.

2025 a déjà bien commencé avec le déjeuner de rentrée qui a réuni 15 d'entre nous.
Un programme indicatif est proposé.

5. Renouvellement et évolution du bureau

Conformément aux statuts du groupement qui prévoit que les membres du bureau sont élus pour 2 ans, le vice-président, le secrétaire et le trésorier sont à renouveler. Les titulaires sont réélus à l'unanimité pour deux ans.

Par ailleurs, il est proposé de renforcer le bureau avec l'arrivée de Laurent GALY, nouvel adhérent de 2024 en tant que webmaster. Cette proposition est validée à l'unanimité.

6. Questions diverses

Le Président donne la parole à l'assistance.

Plusieurs regrettent qu'il n'y ait pas un suivi des anciens membres qui ne cotisent plus. Il faudrait créer un listing de nos anciens membres afin de pouvoir leur rendre hommage à leur décès. De nombreux participants adhèrent à cette proposition et certains expliquent que cela se fait dans d'autres associations. Cela existe dans notre groupement. Lors de chaque départ (mutation, décès radiation) le dossier s'il existe est archivé dans un répertoire spécifique. La difficulté majeure réside dans le fait que le groupement doit être informé du changement intervenu, soit par l'intéressé lui-même ou par la famille. Il est estimé qu'un suivi plus précis est difficile, compte tenu de l'effectif du bureau et des charges que cela entraînerait.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est clôturée et la parole est donnée au Général (S) Allard qui présente une rétrospective de l'opération Overlord.

Le Président

Le Vice-Président

Le secrétaire

le trésorier